

Pôle Travail - Habitat

ADM-OP-2022.111

Bénagues, le 16 novembre 2022

Poste à pourvoir : Moniteur d'Atelier (H/F) (Annexe 10 de la Convention Collective Nationale du 15/03/66)

Section d'Accompagnement à Temps Partiel Contrat à durée indéterminée - temps partiel (0.80ETP) A compter du 1^{er} janvier 2023

Fonction : Moniteur d'Atelier 2ème classe (S.A.T.P.), 0.80 ETP

Situation Conventionnelle : Coefficient de base 411 (selon annexe 10 Convention Collective du 15 mars 1966).

Lieu d'affectation : S.A.T.P. Site ESAT La Prairie

1, chemin de la Prairie 09100 PAMIERS

Qualification : Justifie d'un brevet professionnel et de cinq ans de pratique professionnelle

Diplôme niveau V (bac professionnel technicien supérieur souhaité, CAP, AMP...). Expérience souhaitée idéalement dans le secteur médico-social, doit avoir une

compétence et des qualités humaines pour remplir sa fonction.

Il sera fait obligation de s'engager dans une formation complémentaire de Moniteur d'Atelier 1^{ère} classe (connaissance et approche des besoins des personnes

accompagnées en situation professionnelle).

Permis B

Cette fonction de moniteur d'atelier, requière une bonne connaissance de l'activité et de la finalité d'une SATP ainsi que des personnes accueillies compte tenu de l'interface opérée entre le travail d'accompagnement en ESAT et un service médico-social.

La compréhension et la connaissance des enjeux d'accompagnement socio-professionnels et du travail partenarial en équipe pluriprofessionnelle vous permettra d'adapter l'accompagnement au projet de chaque ouvrier en matière d'acquisition et de maintien des compétences de la personne dans son activité professionnelle, tout en tenant compte de potentiels fragilités ou difficultés d'ordre social ou médical.

1. ACTIONS TOUCHANT A LA GESTION ET A LA CONNAISSANCE TECHNIQUE D'UN ATELIER :

- ✓ Repérer l'activité de production sur l'atelier
- ✓ Connaissance de techniques dans d'activité.
- ✓ Connaissance des moyens nécessaires à l'activité professionnelle : de la réception de la commande jusqu'à la livraison dans le respect de la demande du client.
- ✓ Connaissance de la sécurité des travailleurs en contrôlant régulièrement le bon état de fonctionnent du matériel et de sa non-dangerosité.
- ✓ Connaissance à l'élaboration des devis.
- ✓ Suppléer l'ouvrier dans la réalisation des tâches trop complexes ou trop dangereuses pour ce dernier.
- ✓ Connaissance de l'entretien des relations commerciales professionnelles avec les clients et fournisseurs.
- ✓ Participer à l'aménagement des postes de travail.
- ✓ Coordonner l'activité des ateliers.
- ✓ Capacité à assurer la polyvalence des ateliers.

- ✓ Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté au public accueilli.
- ✓ Travail en partenariat et en réseau.

2. ACTIONS TOUCHANT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

- ✓ Assurer la formation professionnelle des travailleurs de la SATP et les responsabiliser aux règles et consignes relatives à l'hygiène et la sécurité et en vérifie leur application.
- ✓ Favoriser le développement de l'autonomie des ouvriers en situation de travail,
- ✓ Maintenir et encadrer la mise au travail adaptée des ouvriers de la SATP dans le but de favoriser leur insertion professionnelle au niveau des ESAT.
- ✓ Construire et développer des outils d'observation, d'évaluation des pratiques professionnelles : utiliser les supports de travail élaborés par les équipes professionnelles des activité ESAT.
- ✓ Participer en lien avec les moniteurs d'atelier ESAT un plan personnalisé de formation (reconnaissance de savoirs faire professionnel, RAE, Passeport de compétences...).

3. ACTIONS TOUCHANT A LA SOCIALISATION ET A L'ACCOMPAGNEMENT DE L'USAGER :

- ✓ Assurer l'accompagnement individuel des ouvriers avec l'équipe pluridisciplinaire (SATP-ESAT-Habitat), dans le respect de la confidentialité, en lien le référent professionnel et socio-éducatif.
- ✓ Gérer les relations interpersonnelles entre les usagers et veiller à l'application des règles de communication des codes sociaux et du respect mutuel.
- ✓ Participer à l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.
- ✓ Assurer une veille sociale générale, le bien être de chaque personne et préserver leur intégrité physique et psychique.
- ✓ Faciliter et développer l'insertion des personnes dans leur milieu de travail.
- ✓ Participer au suivi du projet d'accompagnement des travailleurs de la SATP sur l'aspect professionnel en relation avec l'équipe pluri professionnelle.
- ✓ Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle.

4. ACTIONS TOUCHANT A LA VIE INSTITUTIONNELLE :

- ✓ Participer à des groupes de travail.
- ✓ Évaluer des compétences professionnelles et des besoins de formation des travailleurs.
- ✓ Participer aux réunions institutionnelles (réunions de fonctionnement, projet d'accompagnement personnalisé, analyse de pratiques)
- ✓ Capacité à assurer des missions transversales (groupe de travail sur des thématiques institutionnelles),
- ✓ Capacité à utiliser des outils et des méthodologies de travail pour l'amélioration de la qualité d'accompagnement.
- ✓ Capacité à établir des rapports d'observation des personnes accompagnées,

Les candidatures sont à adresser à : Madame Cécile BERNELIN, Directrice de VISA-CITE 6, Rue du Portail Rouge 09100 PAMIERS

Avant le mercredi 07 décembre 2022 – 17 heures.